

SAINT-Louis AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 56
Membres absents : 22
Procurations : 09

Séance du 21 janvier 2026
L'an deux-mille-vingt-six, le mercredi 21 du
mois de janvier à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 15/01/2026
Date de transmission : 26/01/2026
Date de mise en ligne : 26/01/2026

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHE Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. RUNSER Bertrand, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TRENDL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GINDER Philippe (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme LEFEBVRE Martine, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. PISARONI Gabriel (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICCA Daniel, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. FERON Jules)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

2^{ème} QUESTION

Approbation du Rapport développement durable de Saint-Louis Agglomération pour l'année 2025

(DELIBERATION n°2026-002)

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2) a instauré l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de réaliser un rapport annuel récapitulant les actions engagées en faveur du développement durable.

Ce rapport doit être présenté en même temps que la séance du Débat d'Orientation Budgétaire et fait le bilan des actions menées par Saint-Louis Agglomération en lien avec les 5 finalités du développement durable :

1. Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
2. Préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources,
3. Épanouissement de tous les êtres humains,
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
5. Modes de production et de consommation responsables.

Le rapport joint en annexe expose la situation en matière de développement durable au sein de Saint-Louis Agglomération sur l'année 2025 ainsi que les perspectives pour l'année 2026. Il apporte une analyse et un bilan des actions au regard des finalités du développement durable et est, à ce titre, synthétique plutôt qu'exhaustif.

Les actions marquantes de l'année 2025 sont les suivantes :

✓ **Concernant la finalité de lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère :**

- Promotion des mobilités douces avec 8 évènements vélo communaux et le déploiement de plans de mobilité ;
- 125 heures de RDV conseils pour des projets de rénovation de logement ont été délivrées aux habitants du territoire lors des 40 permanences itinérantes dans les communes co-financées dans le cadre du Pacte Territorial Rénovation ;
- 172 foyers aidés pour l'achat de leur vélo classique ou électrique ;
- 173 670 kms parcourus autrement qu'en voiture individuelle lors du défi "Au boulot, à l'école, j'y vais à vélo et autrement !"
- Projet de balisage des itinéraires cyclables dans l'agglomération trinationale et étude de tracé du tram entre le nord de Bâle et la gare de Saint-Louis ;
- Elaboration du Bilan des Émissions de gaz à Effet de Serre de l'agglomération.

✓ **Concernant la finalité de préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources :**

- Poursuite du projet de reconquête des trames verte et bleue avec 5 projets finalisés et 4 nouveaux projets engagés ;
- 20 foyers aidés pour l'achat de leur récupérateur d'eau de pluie ;
- 775 arbres et arbustes commandés dans le cadre de l'opération « Vivent les vergers ! » ;
- Projet pilote sur le Quartier du Lys à Saint-Louis et zone d'activité intercommunale exemplaire à Sierentz (ZAC Gruen).

✓ Concernant la finalité de l'épanouissement de tous les êtres humains :

- 2 200 visiteurs sur les 92 stands présents à Trinat'Emploi ;
- Promotion de l'écologie industrielle et territoriale lors d'ateliers de détection de synergies (19 entreprises participantes et 57 synergies potentielles) ;
- Mise en œuvre du contrat local de santé avec une journée dédiée qui a accueilli environ 500 visiteurs ;
- Organisation de sorties nature et de temps de formation pour le réseau Enfance-Jeunesse.

✓ Concernant la finalité Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations :

- Au titre du fond de concours, 42 projets des communes membres ont été soutenus financièrement en 2025 pour un total de 937 378 € d'aides conventionnées (75 % des projets subventionnés en 2025 concernant la transition énergétique) ;
- 11 452 accompagnements dans les Espaces France Services et mise en place d'une nouvelle permanence du défenseur des droits ;
- 125 000 € de subventions accordées pour financer la construction de logements sociaux.

✓ Concernant la finalité Modes de production et de consommation responsables :

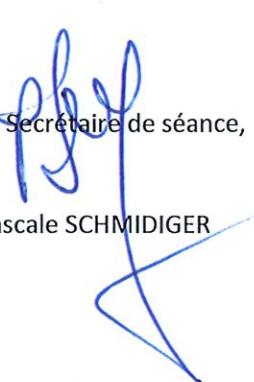
- Vente de 175 composteurs, 7 lombricomposteurs et organisation de 8 ateliers zéro déchets ;
- Actions de sensibilisation à la réduction des déchets dans les écoles pour 2 114 élèves ;
- 14 ha de blé ancien semés en 2025 par 10 fermes ;
- Poursuite de la démarche écolo crèche en vue de l'obtention du label courant 2026.

L'objectif de ce rapport est de favoriser l'intégration du développement durable dans toutes les politiques publiques afin de concilier développement économique, protection de l'environnement et équité sociale.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité le rapport Développement Durable de Saint-Louis Agglomération pour l'année 2025.

La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 23 janvier 2026

Le Président,
Jean-Marc DEICHTMANN

